

Image not found or type unknown



Récupération impayé, règlement de succession

Par **aksel1964**, le **23/11/2008** à **19:52**

bonjour, je suis commerçant et je servais mon client depuis 20 ans, pour raison de santé les règlements de ses achats ont été confiés à un tuteur qui me payait régulièrement les factures. depuis son décès, le notaire chargé du règlement de la succession refuse de me régler le montant de la dernière facture. le notaire invoque que l'héritier conteste le montant de cette facture. depuis le notaire prétend avoir perdu les factures originales que je lui ai dûment envoyées. par ailleurs je dispose toujours de l'accusé réception de cet envoi. ma question est : comment récupérer la somme due.